

# Où en est-on dans l'assainissement en Pays d'Iroise ? Quelles sont ses problématiques ?

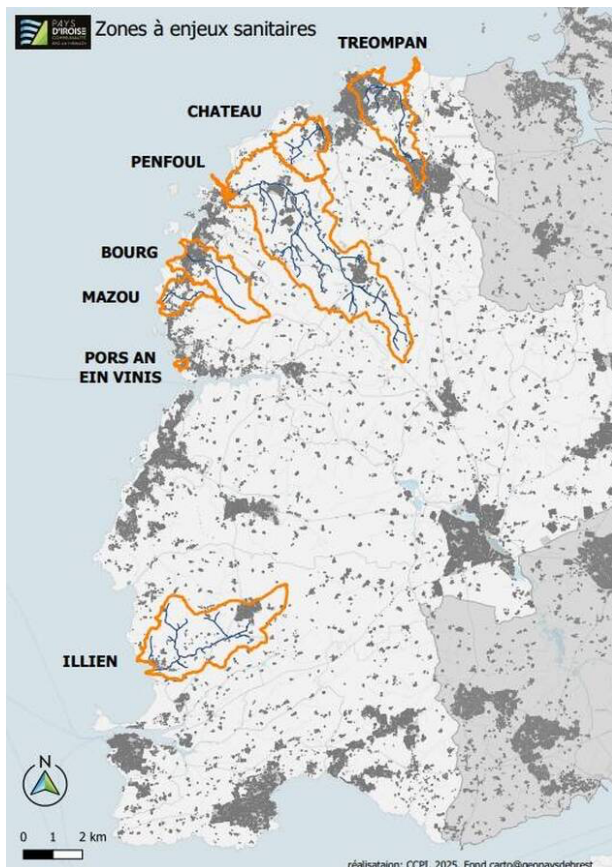
*Notre eau, en Pays d'Iroise. Volet 1/5.*

Notre eau, en Pays d'Iroise. Entre l'assainissement individuel encore très présent dans le Pays d'Iroise (Finistère), l'assainissement collectif et les stations d'épurations saturées ou en travaux, comment les particuliers et les élus font-ils face ?

Aude KERDRAON

Publié le 27/06/2025 à 09h35

## La qualité de l'eau et l'assainissement



Le PIC (Pays d'Iroise communauté) s'est lancé dans de grands contrôles sur les assainissements, afin de reconquérir une bonne qualité d'eau de baignade sur son littoral.

Pour y parvenir, la préfecture du Finistère a identifié sept ZAES (Zones à enjeux sanitaires) sur différents bassins-versants. Ainsi, les contrôles concernant l'assainissement non collectif sont renforcés pour les particuliers, ces vérifications s'effectuant maintenant selon une périodicité passant à deux ans, contre cinq ans auparavant.

Les sept bassins-versants classés en ZAES (Zones à enjeux sanitaires) du pays d'Iroise. | PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ

## L'assainissement non collectif (ANC)

Dans les 19 communes du Pays d'Iroise, de nombreux endroits ne sont pas raccordés à l'assainissement collectif. Brélès, par exemple, est exclusivement en ANC. Pas moins de 8 024 foyers étaient encore, en 2023, en assainissement individuel, dont 1 845 sur les sept ZAES identifiées dans le pays d'Iroise.

**Lire aussi :** [La qualité des eaux de baignade des communes du nord du Finistère sous haute surveillance](#)

« **J'ai été contrôlé, par le Spanc** (service public d'assainissement non collectif), **qui a déclaré mon installation non conforme** », témoigne un habitant de Landunvez qui ne conteste pas ce diagnostic, mais qui regrette amèrement qu'aucune solution ne lui ait été proposée.

« **On est mis devant le fait accompli. Certains sont mis en demeure de se mettre aux normes par lettre recommandée. On est d'accord de se mettre aux normes, mais qu'on nous dise comment faire. Et puis, je précise que de ne pas être aux normes ne signifie pas forcément être un pollueur. Un simple problème de ventilation suffit. Enfin, il faut souligner que toutes ces mises aux normes coûtent très cher.** » À noter que les particuliers peuvent avoir une aide par l'AELB (Agence de l'eau Loire Bretagne) et le PIC, sous conditions de ressources.

## L'assainissement collectif (AC)

Qu'en est-il de l'assainissement collectif ? Là aussi, de nombreux points sont à revoir. « **2 614 branchements au réseau collectif sur les 7 bassins-versants sont à contrôler** », faisait savoir en mai 2025, Ronan Mouden, responsable du pôle technique du PIC.

Le contrôle et la mise aux normes de ce réseau vieillissant représentent un travail colossal à faire dans l'urgence. « **Pour gérer cela correctement, il faut établir un zonage cohérent avec une feuille de route, qui au final impactera le PLU. Je rappelle que le PIC a la compétence assainissement depuis huit ans et on n'a toujours pas de zonage**, s'agace un des membres de l'AEPI, association environnementale de Landunvez. **Les sommes notifiées dans le schéma directeur sont considérables. On parle de plus de 11 millions d'euros de travaux tout de même.** »

## Les stations d'épuration

Outre les réseaux, des stations d'épurations sont dans le viseur.

Tout d'abord, celle de Ranterboul à Portsall (Ploudalmézeau). Installée en 2009, cette station à membranes (1,9 million d'euros), innovante à l'époque, voit son fonctionnement rapidement mis à mal par les fortes pluies.

« **Des travaux sur cette station ont débuté en 2020, avec la mise en place d'une centrifugeuse fixe afin de libérer 700 m<sup>3</sup> de boues. On a ainsi transformé les anciens bassins, entre 2022 et 2023, en bassins d'orage. L'objectif : limiter les surverses d'eaux lors d'épisodes pluvieux intenses en période estivale. Ce dispositif fonctionne efficacement l'été. Mais, en hiver, le réseau est encore confronté à un**

**volume important d'eaux parasites, ce qui dépasse les capacités de traitement actuelles** », explique Vincent Legrand, responsable eau et assainissement.

Un vaste plan de réhabilitation des réseaux d'eaux usées a donc été lancé en 2024 et se poursuit jusqu'en 2030. « **En parallèle, nous allons passer d'un traitement par membranes à un procédé à boues activées avec aération, plus adapté aux caractéristiques de notre territoire.** »

Face à cette situation de saturation, la [préfecture a, en janvier 2025, suspendu la délivrance des permis de construire et autorisée sous conditions en février 2025](#). « **La reprise des permis de construire, dans les communes rattachées à cette station, dépendra de la réduction des eaux parasites. Aucun calendrier ne peut être avancé, mais notre objectif est une levée progressive des contraintes d'urbanisme à moyen terme** », assure Vincent Legrand. Budget prévu pour les travaux : 5,3 M€.

À Porspoder et Lanildut, le problème est autre. Le PIC a décidé de déverser dans l'anse Saint-Gildas à Lanildut les eaux sortant de la station de Saint-Denec. « **Pourquoi a-t-on lancé ces travaux gigantesques et tout ça, pour être bloqué à l'arrivée ?** interroge un membre d'AEPI. **Les eaux usées ne pourront pas être déversées dans l'estran à marée basse. Elles seront stockées dans un bassin de rétention sur le parking de l'anse Saint-Gildas, en attendant la marée haute.** »

Vincent Legrand met en garde et précise qu'il « **ne s'agit pas d'un rejet d'eaux usées dans l'anse de Saint-Gildas, mais bien d'eaux traitées issues de la station d'épuration de Saint-Denec. Les eaux concernées ont subi un traitement complet et rigoureux avant d'être restituées au milieu naturel, conformément aux normes environnementales en vigueur.** »

L'AEPI demande aussi pourquoi avoir choisi cette option, alors que les eaux, une fois passées dans un processus d'assainissement aux ultraviolets, comme c'est actuellement le cas, pourraient « **continuer à être déversées vers le Mazou. Pourquoi avoir lancé un tel chantier sans avoir validé au préalable le mode d'évacuation, et sans enquête publique pour évaluer les impacts ?** »

Justement, l'enquête publique, pilotée par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), devrait être lancée à l'automne ou à l'hiver 2025.

## Rapport prix qualité du service (RPQS)

Le PIC s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement de 100 M€ sur vingt ans pour l'eau potable, et une enveloppe équivalente pour les eaux usées. « **Concernant l'avancement des travaux mentionnés dans le RPQS 2023, il est trop tôt pour dresser un bilan. Nous sommes en phase de consolidation des données pour la préparation du RPQS 2024 qui sera publié en septembre 2025. À ce moment-là, on pourra fournir l'avancement des opérations engagées** », explique Vincent Legrand.

**Débat ouvert à tous sur « L'eau est une ressource rare et chère », le 7 août 2025 à 17 h 30, salle Triskel, Landunvez.**

Plus d'informations sur l'assainissement :

<https://avenirenvironnementpaysdiroise.com/preoccupations/assainissement-pays-iroise> et sur <https://avenirenvironnementpaysdiroise.com>